

RAPPORT DE L'ÉTAT DE L'INSTALLATION INTÉRIEURE DE GAZ

Vu l'arrêté du 25 juillet 2022 portant reconnaissance de la norme NF P45-500

Vu le décret n° 2016-1104 du 11 août 2016 relatif à l'état de l'installation intérieure de gaz dans les logements en location

Vu l'arrêté du 12 février 2014 modifiant l'arrêté du 6 avril 2007 modifié par l'arrêté du 24 août 2010, définissant le modèle et la méthode de réalisation de l'état de l'installation intérieure de gaz

Vu l'arrêté du 23 février 2018 relatif aux règles techniques et de sécurité applicables aux installations de gaz combustible

A DESIGNATION DU OU DES BATIMENTS

<ul style="list-style-type: none"> ● Localisation du ou des bâtiments Type de bâtiment : <input checked="" type="checkbox"/> appartement <input type="checkbox"/> maison individuelle Nature du gaz distribué : <input checked="" type="checkbox"/> GN <input type="checkbox"/> GPL <input type="checkbox"/> Air propane ou butane Distributeur de gaz : GAZ DE FRANCE Installation alimentée en gaz : <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON Rapport n° : 24922 BAGARD Olivier 10.10.24 GAZ	<ul style="list-style-type: none"> ● Désignation et situation du ou des lots de copropriété : Adresse : Bâtiment 7 rue Charles Guérin 54300 LUNÉVILLE Escalier : Bâtiment : N° de logement : Etage : 1er Numéro de Lot : GUERIN7/002 Réf. Cadastre : NC Date du Permis de construire :
--	--

B DESIGNATION DU PROPRIETAIRE

<ul style="list-style-type: none"> ● Désignation du propriétaire de l'installation intérieure de gaz : Nom : Monsieur BAGARD Olivier Prénom : S/C BERTRAND Gestion Adresse : 11 bis rue Carnot 54300 LUNÉVILLE <ul style="list-style-type: none"> ● Si le propriétaire n'est pas le donneur d'ordre : Qualité du donneur d'ordre (sur déclaration de l'intéressé) : Nom / Prénom Adresse :	
<ul style="list-style-type: none"> ● Titulaire du contrat de fourniture de gaz : Nom : Monsieur BAGARD Olivier Prénom : S/C BERTRAND Gestion Adresse : 11 bis rue Carnot 54300 LUNÉVILLE Téléphone :	<input type="checkbox"/> Numéro de point de livraison gaz Ou <input type="checkbox"/> Numéro du point de comptage estimation (PCE) à 14 chiffres Ou <input type="checkbox"/> A défaut le numéro de compteur Numéro :

C DESIGNATION DE L'OPERATEUR DE DIAGNOSTIC

<ul style="list-style-type: none"> ● Identité de l'opérateur de diagnostic Nom / Prénom : GOMBERT Gaëtan Raison sociale et nom de l'entreprise : CUNY EXPERTISES Adresse : 49 rue d'Alsace 88100 SAINT DIÉ DES VOSGES N° Siret : 49481593900025	<ul style="list-style-type: none"> ● Désignation de la compagnie d'assurance Nom : AXA N° de police : 10583929904 Date de validité : 31/12/2024
--	---

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par :
I CERT

le **28/06/2024**
N° de certification : **CPDI4354**

Norme méthodologique ou spécification technique utilisée : **NF P45-500 Juillet 2022**

D IDENTIFICATION DES APPAREILS

Appareils raccordés et CENR ⁽⁴⁾		Observations					
Genre ⁽¹⁾	Type ⁽²⁾	Débit calorifique (L/min)		Taux de CO (ppm)			Anomalie
Marque	Puissance (kW)	Théorique	Mesuré	CENR ou A.R. sans D.E.M ⁽³⁾	D.E.M à l'arrêt ⁽³⁾	D.E.M en marche ⁽³⁾	Motif de l'absence ou de l'impossibilité de contrôle pour chaque appareil concerné
Modèle	Localisation						
Chaudière	Raccordé						Appareil non alimenté le jour de la visite.
E.L.M.LEBLANC							
	Cuisine - Mur B						

LEGENDE	
(1)	Cuisinière, table de cuisson, chauffe-eaux, chaudière, radiateur...
(2)	Non raccordé – Raccordé - Etanche
A.R.	Appareil Raccordé
D.E.M	Dispositif d'Extraction Mécanique
CENR	Chauffe Eau Non Raccordé

E ANOMALIES IDENTIFIEES

Néant

F IDENTIFICATION DES BATIMENTS ET PARTIES DU BATIMENT (PIECES ET VOLUMES) N'AYANT PU ÊTRE CONTROLES ET MOTIFS, ET IDENTIFICATION DES POINTS DE CONTROLES N'AYANT PAS PU ETRE REALISES

Liste des bâtiments et parties de bâtiment (pièces et volumes) n'ayant pu être contrôlés et motifs

Néant

Liste des points de contrôles n'ayant pu être réalisés

N°	Intitulé
6a	C.3 Installation intérieure — Étanchéité apparente / Lecture d'un débit inférieur ou égal à 6 l/h
6b1	C.3 Installation intérieure — Étanchéité apparente / Lecture d'un débit supérieur à 6 l/h avec robinet(s) de commande ouvert(s)
6b2	C.3 Installation intérieure — Étanchéité apparente / Lecture d'un débit supérieur à 6 l/h avec robinet(s) de commande fermé(s)

G CONSTATATIONS DIVERSES

Attestation de contrôle de moins d'un an de la **vacuité des conduits de fumées** non présentée.

Justificatif d'entretien de moins d'un an de la chaudière non présenté.

Le conduit de raccordement **n'est pas visitable**

Au moins un assemblage par raccord mécanique est réalisé au moyen d'un ruban d'étanchéité

Néant

H CONCLUSION

- L'installation ne comporte **aucune anomalie**.
- L'installation **comporte des anomalies** de type **A1** qui devront être réparées **ultérieurement**.
- L'installation **comporte des anomalies** de type **A2** qui devront être réparées **dans les meilleurs délais**.
- L'installation **comporte des anomalies** de type **DGI** qui devront être réparées **avant remise en service**.
Tant que la (ou les) anomalie(s) DGI n'a (ont) pas été corrigée(s), en aucun cas vous ne devez rétablir l'alimentation en gaz de votre installation intérieure de gaz, de la partie d'installation intérieure de gaz, du (ou des) appareil(s) à gaz qui ont été isolé(s) et signalé(s) par la ou les étiquettes de condamnation.
- L'installation comporte **une anomalie 32c** qui devra faire l'objet d'un **traitement particulier** par le syndic ou le bailleur social sous le contrôle du distributeur de gaz


I EN CAS DE DGI : ACTIONS DE L'OPERATEUR DE DIAGNOSTIC

- Fermeture totale** avec pose d'une étiquette signalant la condamnation de l'installation de gaz
- Ou **Fermeture partielle** avec pose d'une étiquette signalant la condamnation d'un appareil ou d'une partie de l'installation
- Transmission au Distributeur de gaz par _____ des informations suivantes :
 - Référence du contrat de fourniture de gaz, du Point de Comptage Estimation, du Point de Livraison ou du numéro de compteur ;
 - Codes des anomalies présentant un Danger Grave et Immédiat (DGI)
- Remise au client de la « **fiche informative distributeur de gaz** » remplie.

J EN CAS D'ANOMALIE 32c : ACTIONS DE L'OPERATEUR DE DIAGNOSTIC

- Transmission au Distributeur de gaz par _____ de la référence du contrat de fourniture de gaz, du Point de Comptage Estimation, du Point de Livraison ou du numéro de compteur
- Remise au syndic ou au bailleur social de la « **fiche informative distributeur de gaz** » remplie

K SIGNATURE ET CACHET DE L'ENTREPRISE

Signature / cachet de l'entreprise 	Dates de visite et d'établissement de l'état de l'installation gaz Visite effectuée le : 10/10/2024 Fait à SAINT DIÉ DES VOSGES le 10/10/2024 Rapport n° : 24922 BAGARD Olivier 10.10.24 GAZ Date de fin de validité : 09/10/2030 Nom / Prénom du responsable : MOSA Jean-Louis Nom / Prénom de l'opérateur : GOMBERT Gaëtan
---	--

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité, et avec l'accord écrit de son signataire.



Certificat de compétences Diagnosticheur Immobilier

N° CPDI4354 Version 005

Je soussigné, Etienne LAMY, Directeur Opérationnel d'I.Cert, atteste que :

Monsieur GOMBERT Gaetan

Est certifié(e) selon le référentiel I.Cert en vigueur (CPE DI DR o6 (cycle de 7 ans)), dispositif de certification de personnes réalisant des diagnostics immobiliers pour les missions suivantes :

Amiante avec mention	Amiante Avec Mention (1) Date d'effet : 27/10/2020 - Date d'expiration : 26/10/2027
Amiante sans mention	Amiante Sans Mention (1) Date d'effet : 27/10/2020 - Date d'expiration : 26/10/2027
DPE tout type de bâtiments	Diagnostic de performance énergétique avec mention : DPE tout type de bâtiment (2) Date d'effet : 04/04/2022 - Date d'expiration : 03/04/2029
DPE individuel	Diagnostic de performance énergétique sans mention : DPE individuel (2) Date d'effet : 04/04/2022 - Date d'expiration : 03/04/2029
Electricité	Etat de l'installation intérieure électrique (1) Date d'effet : 10/04/2022 - Date d'expiration : 09/04/2029
Gaz	Etat de l'installation intérieure gaz (1) Date d'effet : 11/04/2022 - Date d'expiration : 10/04/2029
Plomb	Plomb : Constat du risque d'exposition au plomb (1) Date d'effet : 15/05/2022 - Date d'expiration : 14/05/2029

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit.

Ce certificat n'implique qu'une présomption de certification. Sa validité peut être vérifiée à l'adresse <https://www.icert.fr/liste-des-certifies/>

Valide à partir du 01/07/2024.

(1) Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification
(2) Arrêté du 20 juillet 2022 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans le domaine du diagnostic de performance énergétique, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification et modifiant l'arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification.



I.Cert - Parc d'Affaires, Espace Performance – Bât K
35760 Saint-Grégoire



CPE DI FR 11 rev19